CAHIERS DE L'INSTITUT DE LINGUISTIQUE DE LOUVAIN

VERS UNE LINGUISTIQUE DU CONCRET

HOMMMAGE

2

DENISE FRANÇOIS-GEIGER (1934-1993)

Publié avec le concours de la Fondation Universitaire de Belgique et de la Communauté Française de Belgique Service de la langue française

LOUVAIN-LA-NEUVE

1996

Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain

Dans les Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain (CILL), la linguistique est envisagée de la manière la plus large, incluant la problématique traditionnelle et les recherches contemporaines. Une place toute spéciale est consacrée aux domaines frontières de la linguistique: anthropologie, psychanalyse, psychologie, sociologie, etc.

Les CILL paraissent en fascicules totalisant environ 400 pages par volume. Prix de l'abonnement: 1.600 FB.

Comité de Rédaction: R. ANTTILA (Los Angeles),

F. FRANÇOIS (Paris),

A. MANIET (Québec),

A. MARTINET (Paris),

O. SZEMERÉNYI (Fribourg).

Directeur de la publication: Guy JUCQUOIS.

Rédacteur en Chef: Yves DUHOUX

Adresse de la Rédaction: Institut de Linguistique

Place Blaise Pascal

B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique.

Les manuscrits destinés à la publication sont à adresser exclusivement à l'adresse de la Rédaction. Les ouvrages pour compte rendu sont à adresser à M. DUHOUX, adresse de la Rédaction.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Les textes adressés pour publication aux CILL peuvent faire l'objet de séances de discussion au sein de l'Institut de Linguistique de Louvain. La Rédaction se réserve le droit de publier les comptes rendus de ces débats dans les CILL.

Les auteurs recevront gratuitement 25 tirés-à-part de leurs contributions.

Toute traduction ou reproduction, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit, même par extraits, des textes publiés dans les CILL est interdite sans l'autorisation préalable de la Rédaction.

Echanges:

Les publications envoyées pour échange sont à expédier à l'adresse suivante:

Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres Service des Echanges

Collège Erasme Place Blaise Pascal 1

B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique

CHLL 22 (1996), 1-2, 23-28

À LA RECHERCHE DU SIGNIFIÉ SYNTAXIQUE

Christos CLAIRIS Université René Descartes, Sorbonne

Il est généralement admis par les chercheurs travaillant dans le cadre de la linguistique fonctionnelle que les fonctions syntaxiques constituent des unités de la langue bien distinctes des monèmes. Dans sa *Syntaxe générale* (p.172), MARTINET précise que

"Les fonctions sont des unités de la langue au même titre que les monèmes. Elles ont, comme eux, un sens et une forme identifiable, que cette forme se présente comme segmentable ou amalgamée ou qu'elle soit marquée par la position respective des unités dans le discours."

Nous savons aussi qu'une fonction est une relation qui est établie dans l'énoncé entre deux monèmes appartenant à deux classes compatibles¹ et que dans des cas où entre une classe et une autre il n'y a qu'une seule relation possible, on s'abstiendra de parler de fonction², car "fonction unique" équivaut à "aucune fonction".

Rappelons aussi qu'un des principes de l'enseignement fonctionnaliste est de ne reconnaître une unité linguistique – monème ou fonction³ – que si celle-ci

André Martinet, Les fonctions grammaticales, La Linguistique, 13,2, Paris, P.U.F., 1977, p. 12: "Ceci nous amène donc à préciser qu'une fonction est le rapport qui est établi dans l'énoncé entre deux monèmes appartenant à deux classes compatibles tel qu'un monème est le déterminant de l'autre ou, ce qui veut dire la même chose, qu'il existe entre les deux monèmes un rapport de subordination."

Voir *ibidem*, p. 13 "Tant que les rapports de classe à classe sont unifonctionnels, le choix de la fonction est impliqué dans celui de l'unité, et, dans ce cas, la fonction peut toujours être dite de détermination", et, plus bas "fonction unique' équivaut donc à 'aucune fonction".

Of. André MARTINET, Sémantique et axiologie, Revue roumaine de linguistique, 20, 1975, p. 540: "l'étude des signifiés a au moins autant d'importance en grammaire que dans le lexique".

manifeste un "effet de sens"⁴. D'ailleurs toute la conception de la morphologie fonctionnaliste a son point de départ sur ce même principe. En morphologie, on se charge précisément de tous les problèmes de forme qui n'impliquent pas une variation au niveau du sens.

Ceci étant rappelé, la question "existe-t-il des unités grammaticales vides de sens ?" - qui figurait dans la présentation d'un thème au XIXe colloque international de linguistique fonctionnelle qui s'est tenu à Coïmbre en mai dernier - ne devrait être que rhétorique dans la mesure où on ne peut qu'imaginer une réponse négative. Cependant, certaines affirmations sous la plume d'André MARTINET peuvent apparaître contradictoires avec une telle réponse. En effet, dans sa Syntaxe générale et dans la Grammaire fonctionnelle du français, pour ne citer que deux grands ouvrages, il est maintes fois précisé que la valeur de la fonction sujet est nulle5 et que la valeur de la fonction objet peut également, dans certains cas⁶, être nulle. MARTINET ajoute :

> "Il faut signaler ici une différence fondamentale entre les monèmes et les fonctions. Il ne peut exister de monème dont la valeur significative soit nulle, puisqu'il n'y a pas de monèmes sans différence conjointe de forme et de sens. Au contraire, la valeur significative d'une fonction peut être nulle, sans que la fonction cesse d'exister puisqu'il est indispensable de distinguer, dans l'énoncé, les différentes fonctions qui se rattachent à un même noyau.

On comprend parfaitement ce qui a conduit André MARTINET à postuler une valeur nulle pour la fonction sujet. Il était en effet primordial de mettre en garde contre la conception traditionnelle qui attachait au sujet la valeur d'agent. Or comme on le sait très bien - les exemples abondent dans ce sens⁸ - les monèmes qui sont liés avec la fonction sujet à un prédicat verbal peuvent parfaitement se référer à un agent, à un patient, à un bénéficiaire ou encore à autre chose. Néanmoins, accepter une fonction qui n'aurait aucun signifié constituerait une contradiction avec la définition même d'une fonction, unité grammaticale distincte des monèmes ayant un sens et une forme.

Ma réaction face à ce problème est la suivante : la nature du signifié des monèmes et la nature du signifié des fonctions sont différentes. En postulant les fonctions comme unités différentes des monèmes, on a suffisamment insisté sur ce qui les distingue quant à leur signifiant, lequel peut,

Cf. aussi André MARTINET, Cas ou fonctions ? À propos de l'article "The case for case" de Charles J. FILLMORE, La Linguistique, 8,1, Paris, P.U.F., 1972, p. 9: "...pour nous, une fonction n'existe que dans la mesure où elle est manifeste."

Syntaxe générale, p. 178: "En principe et en fait, la fonction sujet n'a aucune valeur

Syntaxe générale, p. 177: "On a, d'autre part, valeur nulle du choix de la postposition, marque nominale de la fonction objet dès que le noyau est un monème verbal transitif particulier qui n'apparaît jamais sans objet".

Syntaxe générale, p. 177.

pour la fonction, se présenter soit comme un segment bien distinct, soit amalgamé, soit comme une marque positionnelle9. Il me semble donc que nous devons également accepter que les fonctions se différencient aussi des monèmes quant à la nature de leur signifié. Les fonctions indiquent des relations, c'est-àdire des opérations qui doivent mettre en rapport deux monèmes. Les fonctions n'ont d'autre sens que l'indication d'un type particulier d'opération. Autrement dit, aucune fonction n'a un sens propre comparable à celui des monèmes. La signification obtenue comme résultat de l'exécution de l'opération indiquée par une fonction dépendra toujours du contexte, c'est-à-dire de la valeur des monèmes qui entrent en jeu, et, éventuellement, de l'apport situationnel.

Ceci implique qu'à côté de l'inventaire des unités significatives, nous devons compter, dans chaque langue, sur un inventaire d'indicateurs de fonctions, qu'on peut aussi désigner comme un inventaire des opérateurs relationnels. Le sens de ces derniers ne peut être autre que l'indication d'une opération particulière.

Ici, pour mieux comprendre la différence entre la nature de sens d'un monème et la nature de sens d'une fonction, le parallélisme avec les mathématiques - une fois n'est pas coutume - pourrait nous être utile. Nous pourrions comparer, de ce point de vue, les monèmes à des nombres et les fonctions à des indicateurs de fonction tels que la multiplication, l'addition, etc. Il faut qu'il soit clair que monèmes et nombres d'une part et indicateurs de fonction d'autre part appartiennent à des inventaires bien distincts. Un indicateur de fonction ne peut pas avoir d'autre sens que d'indiquer une opération entre deux éléments. Autrement dit un x liant deux nombres en mathématique ne signifie autre chose que le déclenchement d'

"une opération qui a pour but d'obtenir à partir de deux nombres a et b un troisième nombre égal à la somme de b termes égaux à a (ex. : 12x8=96)" (Petit Robert, 1984).

Il est évident que, chaque fois, le produit final, c'est-à-dire le sens obtenu par l'application de l'opération indiquée, dépendra des nombres qui entrent en jeu. Je signale ici une intuition analogue de Denise FRANÇOIS-GEIGER, qui dans son livre À la recherche du sens, 10 pour introduire son chapitre "Syntaxe x Lexique", écrivait :

"Le x est capital. Je me répète : il ne s'agit pas d'addition, de somme mais d'un croisement qui nous livre un produit autre que le multiplicande et le

1990, Paris, Peeters/SELAF, 280 p.

Cf. entre autres les § 7,10 et 7,11 de la Syntaxe générale et le § 4,9b de la Grammaire fonctionnelle du françaix.

Cf. ci dessus "...que cette forme se présente comme segmentable ou amalgamée ou qu'elle soit marquée par la position respective des unités dans le discours."

Dans ce sens, quand la marque d'une fonction est un monème fonctionnel, il faudrait distinguer entre le signifié du monème lui-même et le signifié de la fonction dont il est la marque. C'est exactement ce que réclame Denise François-Geiger dans son livre À la recherche du sens. (p. 122-123):

"Tout monème fonctionnel a une double valeur significative :

a) sa valeur relationnelle elle-même : le MF 'met en relation' et on peut dire que le MF est doublement orienté dans la linéarité, bifide :

ex. Il est venu \leftarrow avec \rightarrow sa \rightarrow sæur (sa, modalité, est centripète).

Il faut donc, pour analyser un MF, regarder ce qui précède et ce qui suit, à droite et à gauche comme disent les fanas de l'écrit. (Ceci est particulièrement important pour les relatifs : voir plus loin).

b) sa valeur intrinsèque : celle-ci apparaît bien lorsqu'on commute dans, sur, sous... – tous relationnels mais avec une signification différente. Ces significations sont souvent organisées en couples, notamment pour le temps et l'espace : devant/derrière, avant/après, sur/sous...). L'utilisation, dans de nombreuses langues, de parties du corps pour indiquer les relations spatiales (ex. 'dos' pour 'derrière' et 'ventre' pour 'devant' : couples de MF anthropomorphes) illustre bien la valeur axiologique des MF.

Chez les MF très fréquents comme \grave{a} ou de, la teneur axiologique tend à s'estomper (nous y avons fait allusion dans la section 10), non que l'unité n'ait pas de sens, qu'elle soit un 'mot vide' (expression très, très discutable), mais parce qu'elle en a trop et que la polysémie implique le recours au contexte pour le décodage :

ex. le chapeau de papa il vient de Tours, etc.

En fait, la valeur propre de l'unité – qu'il ne faut pas confondre avec sa valeur relationnelle – est toujours dépendante du contexte : soit avec son chapeau, avec son amitié, avec son marteau, avec ses camarades, etc., on peut dire qu'il y a un seul MF 'avec' indicateur de fonction ayant plusieurs valeurs (axiologie) et non poser un avec instrumental, comitatif, etc., donc plusieurs fonctions, solution que retient MARTINET (G.F.F.) en arguant que les différentes fonctions 'avec' peuvent coexister dans l'énoncé : ex. Avec le plus grand sang-froid, il a improvisé un tourniquet avec son foulard (G.F.F. 4.32.b.). On connaît l'escalier de marbre et d'honneur! (Je viens d'entendre à la télé : '...dans le sillage de... et dans un instant. La Une!').

Si l'on examine les zones d'emploi des MF, on voit qu'ils ont des affinités avec la zone 'circonstancielle', périphérique dans nos langues (mais non universellement : ex. langues malayo-mélanésiennes comme le malgache ou plutôt les malgaches) alors que les actants — qui sont des fonctions saturables, *i. e.* non récurrentes sauf coordination : voir plus loin — ont une affinité avec l'utilisation de l'ordre."

Pour pouvoir bien distinguer le signifié de la fonction indiquée par un MF et son propre signifié en tant que monème, il est nécessaire de se rappeler que les fonctions sont des relations dans la chaîne parlée et que par conséquent, il faudrait essayer de cerner leur sens, décrire leur rôle, en contrastant les unes aux autres dans l'axe syntagmatique, tandis que la valeur des monèmes se dégage par commutation dans l'axe paradigmatique. Il faudrait qu'on admette que la commutation n'est pas praticable dans le cas des fonctions. On ne peut pas opposer une fonction à une autre.

Il vaudrait donc mieux, pour rester fidèle à la tradition saussurienne, ne parler de "valeur" que s'agissant des monèmes et se servir du terme "contenu des fonctions" à propos de celles-ci.

Comme DFG le souligne, les zones d'emploi des MF coïncident le plus souvent avec la zone circonstancielle, ce qui rend possible que des monèmes fonctionnels avec des valeurs différentes, soient les indicateurs de la même fonction, qui, dans cette zone, n'est en général pas saturable. En revanche dans la zone actancielle, ou zone des fonctions spécifiques, si on suit la terminologie de MARTINET, on a généralement affaire à des fonctions saturables. Selon Colette FBUILLARD

"Rôles et fonctions sont dits saturables, si, une fois assumés par un élément, [ou dans de très rares cas par plusieurs, comme l'actualisateur avec les verbes impersonnels, à condition de s'en tenir à l'analyse proposée,] ils n'en admettent pas d'autres, excepté au moyen de la coordination.

Ce caractère saturable paraît affecter le prédicat verbal et l'actualisateur. 11,

Ainsi qu'il vient d'être signalé dans la citation de Colette FEUILLARD, la fonction "sujet" (actualisateur) est saturable par excellence. Toute commutation de la fonction sujet est impossible. La fonction sujet ne s'oppose à aucune autre fonction. Parler donc de la "valeur" du sujet en toute rigueur devrait être exclu. La fonction sujet se trouve en contraste avec les fonctions spécifiques du verbe, celles qui, avec le sujet, occupent la zone actancielle. Il faudrait donc essayer de caractériser son contenu en décrivant le type d'opération que cette fonction indique. La proposition faite dans ce sens par René GSELL lors de la discussion du thème "L'axiologie des unités d'inventaire fermé", au colloque de Coïmbre, me semble digne de retenir notre attention. La voici :

"Dans cette optique on devrait distinguer, en partant du nexus verbal (Tesnière) ou du prédicat, entre :

 Une actualisation première: 'le sujet' qui est la limitation du champ d'application du prédicat, un genre de 'complément' restrictif (de l'extension)

Colette FEUILLARD, 1989, La syntaxe fonctionnelle dans le cadre des théories linguistiques contemporaines, thèse d'état, Université René Descartes, p. 126-127.

 Une actualisation secondaire qui assure la compréhension du prédicat, 'une fonction descriptive' qui 'complète' le prédicat, l'objet." 12

Il est certes difficile d'arriver à un consensus à propos du contenu d'une notion telle celle de "sujet", sur laquelle on discute depuis des millénaires. Je me contenterai donc de conclure en faisant ces quelques remarques :

- 1. de la même façon que le signifiant des monèmes diffère du signifiant des fonctions, la nature du signifié de celles-ci est différente de celle du signifié des monèmes. Il conviendrait de distinguer entre la valeur d'un monème à identifier, par commutation, sur l'axe paradigmatique et le contenu d'une fonction à cerner dans l'axe syntagmatique; il conviendrait aussi de dissocier les fonctions syntaxiques des monèmes fonctionnels qui en sont les marques.
- 2. le contenu d'une fonction ne peut pas être nul;
- 3. il semble recommandable d'envisager l'étude des fonctions en distinguant la zone actancielle, où on a généralement affaire à des fonctions saturables, de la zone circonstancielle.

Adresse de l'auteur :

5, rue Vercingétorix F-75014 Paris France En vue de faciliter l'impression des CILL et d'assurer l'uniformité de leur présentation, nous demandons instamment à nos collaborateurs de se conformer aux usages suivants:

- les manuscrits seront dactylographiés en double interligne, sans ratures, sur papier de type extrastrong. Seul le recto des feuilles sera utilisé;
- les notes seront dactylographiées sur des feuilles distinctes du corps du texte;
- les renvois bibliographiques se feront autant que possible dans le corps du texte (et non dans les notes). Ils se feront par indication du nom d'auteur (en capitales), suivi de l'année de la publication et de la pagination, d'après le modèle suivant: BENEVENISTE, 1966, 66-68; MARTINET, 1960, 25; DANIELS, 1967, 58; SAUVAGEOT, 1952, 287. Les écrits d'un même auteur parus la même année seront distingués par des lettres minuscules (a, b, c, etc.);
- une liste alphabétique des abréviations bibliographiques sera insérée en fin d'article.
 Les abréviations de titres de revues seront celles de la Bibliographie Linguistique.
 Les titres d'article, d'ouvrage et de revues seront soulignés.

Cette liste sera du type suivant:

BENVENISTE, 1966: E. BENVENISTE,

Problèmes de linguistique générale,

Paris, 1966.

DANIELS, 1967: F.J. DANIELS,

Word classes in Japanese, Lingua 17,

1967, 57-87.

MARTINET, 1960: A. MARTINET,

Éléments de linguistique générale.

Paris, 1960.

SAUVAGEOT, 1952 A. SAUVAGEOT,

Langues ouraliennes, dans A. MEILLET et M. COHEN,

Les langues du monde, Paris, 1952², 279-318.

Actes du XIX^e colloque international de linguistique fonctionnelle. Coimbra, 1995, p. 170.